

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 À 18 HEURES 30

**N° 5 - 168 / 2013 : PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN
 MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EXERCICE 2012)**

L'An Deux Mille Treize, le 3 décembre 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 décembre 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 35

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2013

N° 5 - 168 / 2013 : PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EXERCICE 2012)

Pilote: Mission Développement durable

Autres services concernés par le présent rapport: Direction générale des services

Madame Geneviève PARMENTIER, rapporteur,

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de la loi dite « grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat du projet de budget, d'un rapport sur la situation territoriale et interne en matière de développement durable.

Ce rapport porte sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire, sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, ainsi que sur l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte de transparence et d'information à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

Ce rapport présente des actions, réalisées en 2012, qui contribuent à une ou plusieurs finalités du développement durable mentionnées dans le code de l'environnement :

lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;

permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;

assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;

fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable ;

Ce rapport présente une sélection d'actions conduites par l'Agglomération, représentatives d'une contribution à une ou plusieurs finalités du développement durable et répondant à un ou plusieurs éléments de la démarche (pilotage, participation, concertation, amélioration continue..).

Ainsi l'approbation du plan climat énergie territorial de l'Agglomération, la finalisation du diagnostic du plan de déplacements urbains et l'élaboration d'un schéma directeur cyclable permettent à l'Agglomération d'organiser un panel d'actions pour répondre de façon cohérente aux enjeux de la lutte contre le changement climatique.

Le démarrage opérationnel du relais d'assistantes maternelles de l'Albigeois, la réalisation d'actions en faveur du logement locatif social public et le soutien à la réhabilitation du logement privé ancien sont autant de dispositifs qui répondent aux enjeux de cohésion sociale et de solidarité ;

La poursuite des investissements pour supprimer les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel et optimiser la collecte des déchets participent à la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources du territoire.

L'animation du réseau des médiathèques et le développement de l'attractivité du pôle universitaire sont des actions fortes qui contribuent à la satisfaction de besoins essentiels à la population en favorisant l'accès à la culture et à l'enseignement supérieur.

Enfin, les actions d'accompagnement engagées par l'Agglomération pour le développement de filières innovantes et de l'économie sociale et solidaire s'inscrivent dans une dynamique de développement fondée sur des modes de production et de consommation responsables.

La communauté d'agglomération intègre la démarche de développement durable dans les politiques publiques, les orientations et les programmes qu'elle met en œuvre.

Cette démarche devrait s'intensifier dans les 5 années à venir avec la mise en œuvre du Plan climat énergie territorial approuvé par le conseil communautaire le 15 octobre 2013 et la finalisation à venir du plan de déplacements urbains. Ces deux documents cadreront une part importante de l'intervention de l'Agglomération en matière de développement durable.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 26 novembre 2013

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable pour l'année 2012.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 décembre 2013,

Le Président,

